

VOUS CHERCHEZ UN SECTEUR QUI RECRUTE ? FORMEZ-VOUS AUX MÉTIERS :

- Infographiste metteur en page (bac)
- Développeur web/ web mobile (bac +2)
- Technicien du bâtiment en dessin de projet (bac)
- Designer web (bac +2)

ARCHITECTURE & MODÉLISATION

DESIGN & GRAPHISME

INNOVATION

WEB & DIGITAL

DATA & INFORMATIQUE

Entrée en formation
Octobre 2021**BLENDED LEARNING**
(Présentiel + distanciel)FORMATIONS
niveau **BAC à BAC +2**FORMATION EN
CONTINU - 6 moisFORMATION EN
ALTERNANCE - 1 an

Construisez votre avenir avec Arinfo

"De l'architecture à la programmation, maîtrisez les nouveaux métiers du numérique et augmentez vos compétences au service de votre carrière professionnelle" : voilà la promesse d'Arinfo. Déjà présent en Ile-de-France et dans les Pays de la Loire principalement, l'organisme de formation s'installe à Chartres ! Présentation avec M. BRAULT et Mme RUAUD.

Présentez-nous Arinfo en quelques mots ?

Arinfo est un organisme de formation professionnelle et centre de formation d'apprentis. Nous proposons plusieurs formations permettant d'accéder aux métiers du numérique, du web du bâtiment ou encore du graphisme.

Nos formations sont ouvertes à tous les profils à partir de 16 ans : salariés, demandeurs d'emploi, apprentis, en reconversion professionnelle ou encore aux particuliers.

Et nous sommes désormais présents en région Centre Val-de-Loire et plus précisément à Chartres, rue Chanzy.

À quoi faut-il s'attendre en intégrant vos formations ?

Toutes nos formations peuvent se faire soit en continue soit en alternance. Le rythme est le même pour chaque formation : 6 mois pour la formation continue et 1 an pour la formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Nos formations sont vraiment professionnalisantes, nous privilégions la présence en entreprise, ce qui permet d'entrer rapidement dans l'opérationnel du métier.

Nous mettons en place, avec Mme RUAUD, un vrai encadrement pour nos apprenants, au travers d'une aide à la recherche d'entreprise pour l'entrée en apprentissage ainsi qu'un suivi et des points de parcours réguliers entre élèves / tuteur en entreprise / formateurs.

Parlons financement : peut-on avoir recours à des aides pour accéder à vos formations ?

Pour la formation en alternance, le coût de la formation est à la charge de l'employeur (pris en charge en tout ou partie par son OPCO de référence). Pour la formation continue, en fonction des profils, il est possible d'avoir accès à des aides de financement via les formations entreprise, formation diplômante/certifiante, formation sur-mesure ou encore les POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), sans oublier bien sûr l'utilisation de son CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour aller plus loin sur les formations dispensées à Chartres :

Technicien du bâtiment en dessin de projet**Développeur web/ web mobile****Designer web****Infographiste metteur en page****Et pour plus d'informations en local :**

M. BRAULT

Responsable de centre

jbrault@arinfo.fr / 02.43.28.39.05

Mme RUAUD

Chargée de relation entreprise / alternance

lruaud@arinfo.fr / 06.95.87.14.74